

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	Dawn Professional Manual Pot and Pan Detergent Concentrate
<b>Code(s) du produit</b>	1-00
<b>Identificateur de produit</b>	90097362_PROF_NG
<b>Type de produit</b>	Produit fini - Professionnel
<b>Utilisation recommandée</b>	Détergent.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
<b>Synonymes</b>	C-90097362-001
<b>Données du fournisseur de la fiche de sécurité</b>	Procter & Gamble Professional 1 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202  Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5  1-800-332-7787
<b>Courriel</b>	pgsds.im@pg.com
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:

<b>Catégorie de danger</b>	
<b>Toxicité aiguë - orale</b>	Catégorie 4
<b>Lésions oculaires</b>	Catégorie 2B
<b>Mot indicateur</b>	Attention
<b>Mentions de danger</b>	Causes eye irritation Harmful if swallowed
<b>Pictogrammes de danger</b>	



<b>Conseils de prudence</b>	Se laver les mains soigneusement après manipulation
-----------------------------	---

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

**Conseils de prudence - Réponse** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
En cas d'ingestion:  
Rincer abondamment à l'eau.  
Boire un ou deux verres d'eau  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

**Conseils de prudence - Entreposage** Aucun

**Conseils de prudence - Élimination** Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	Oui	68585-47-7	7 - 13
Lauramine Oxide	Lauramine Oxide	Oui	70592-80-2	1 - 5
Alcohols, C9-11, ethoxylated	Alcohols, C9-11, ethoxylated	Oui	68439-46-3	1 - 5
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-decyl-omega-hydroxy-	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-decyl-omega-hydr oxy-	Oui	26183-52-8	1 - 5

**Renseignements complémentaires** Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins

**Contact avec les yeux** Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.

**Contact avec la peau** Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

**Ingestion** Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés** Peut causer une irritation des yeux

#### Indication of any immediate medical attention and special treatment needed

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun.
<b>Danger particulier</b>	Aucun connu.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Personal precautions, protective equipment and emergency procedures

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
<b>Conseils pour les services d'intervention d'urgence</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

### Methods and material for containment and cleaning up

<b>Méthodes de confinement</b>	Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Precautions for safe handling

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.
--	---

### Conditions for safe storage, including any incompatibilities

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
<b>Produits incompatibles</b>	Aucun connu.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Control parameters

<b>Directives relatives à l'exposition</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
--	--

### Contrôles techniques appropriés

<b>Mesures techniques</b>	<b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b>
---------------------------	---

S'assurer une ventilation adéquate

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux** **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Utilisez des lunettes de protection

**Protection des mains** **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Gants de protection

**Protection de la peau et du corps** **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Porter un vêtement de protection approprié

**Protection respiratoire** **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**État physique** Liquide  
**Aspect** transparent bleu  
**Odeur** parfumé  
**Seuil olfactif** Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques</u>
<b>pH</b>	9	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	> 35 °C / 95 °F	
<b>point d'éclair</b>	> 94 °C / > 201.2 °F	
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucun renseignement disponible	

Densité relative	Aucun renseignement disponible
Water solubility	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières incompatibles	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit Information on likely routes of exposure

Inhalation	Aucun effet connu.
Contact avec la peau	Aucun effet connu.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Peut être nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun effet connu.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritant pour les yeux.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	> 300 - < 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-decyl-omega-hydroxy-	26183-52-8	300 mg/kg	>2000 mg/kg	-

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

**Persistance et dégradation**                      Aucun renseignement disponible.

**Potentiel de bioaccumulation**                      Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**    Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs**                                      Aucun renseignement disponible.

## **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**                                      L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Codes Californie déchets dangereux<sup>331</sup>  
(non-ménage de réglage)**

## **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT**    Non réglementé

**IMDG**    Non réglementé

**IATA**    Non réglementé

## **15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

### RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

#### **Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

#### **Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **Réglementations des Etats**

Ce produit ne contient aucune substance réglementée par des règlements d'État sur le droit à l'information.

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

**Inventaires internationaux**

**ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

**Canada**

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

**Légende**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LCPE** - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**HMIS**

**NFPA**

**Date d'émission :** 26-mai-2021

**Date de révision** 09-nov.-2021

**Avis de non-responsabilité.**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**